

Image not found or type unknown



Certificat de résidence pour algérien

Par **marine18000**, le **07/01/2014** à **21:54**

Bonsoir,
Je me permet de poster un message sur ce forum pour poser une question qui me préoccupe beaucoup.
Mon mari arrive en france dans quelques jours. Une fois arrivé, il va demander un titre de séjour à la préfecture. Sachant qu'il est algérien et qu'on est marié depuis un an et demi, je voulais savoir s'il aurait le droit d'obtenir un certificat de résident pour algérien de 10 ans ?
Je voulais également savoir quels seraient les papiers que l'on va nous demander à la préfecture ? Pour les papiers concernant la communauté de vie je n'en ai aucun à présenter puisque je vivais avec lui en algérie. Est ce qu'une attestation sur l'honneur serait suffisante.
En vous remerciant pour les réponses que vous allez m'apporter, je vous souhaite une bonne fin de soirée.
Cordialement

Par **aguesseau**, le **07/01/2014** à **23:47**

bjr,
cela dépend à quel titre votre mari vient en france, regroupement familial, conjoint de français et de quel visa il aura pour venir en france ?
il devrait se renseigner dans un consulat de france avant de venir en france pour être sûr de ne pas se retrouver en situation irrégulière sur le sol français.
cdt

Par **aguesseau**, le **08/01/2014** à **12:47**

cmoi60,
névitez de vous greffez sur une discussion en cours !

Par **cmoi60**, le **08/01/2014** à **12:51**

Veillez m'excuser je vais donc reformuler ma question dans le poste prévue.

Par **marine18000**, le **08/01/2014** à **14:25**

Bonjour,
Tout d'abord je vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.
Mon mari a obtenu un visa de type C avec mention conjoint de français et carte de séjour à solliciter dans les 2 mois après l'arrivée en France. Je me suis renseignée sur ce type de visa et on m'a dit que pour un algérien c'était bon.
Mon mari vient donc en tant que conjoint de français.
Voilà pour les questions que vous m'avez demandé, en attendant une réponse de votre part, je vous souhaite une bonne journée.
Cordialement

Par **marine18000**, le **09/01/2014** à **12:04**

Bonjour,
Y aurait il une personne qui puisse me répondre, c'est assez urgent . Je vous remercie d'avance.
Cordialement.